

UN AMÉNAGEMENT PAR DES PLANTATIONS RÉUSSIES

UN PROJET DE PLANTATION BIEN RÉFLÉCHI

Planter un arbre et le regarder grandir est une grande satisfaction à laquelle nous pouvons accéder, pour peu que l'on prenne quelques précautions.

Mettre en oeuvre son projet de plantation demande une réflexion préalable pour atteindre ses objectifs. Il faut prendre en compte les caractéristiques de l'environnement.

⇒ Le paysage

Faire des ouvertures sur l'extérieur pour inclure les éléments du paysage qui vous entoure : garder une vue sur les Pyrénées, le clocher du village, ...

⇒ Le phasage du projet

Estimer le temps que l'on pourra consacrer à la plantation et à l'entretien. Ne pas hésiter à étaler les plantations sur plusieurs années.

⇒ Le choix des espèces

Associer des espèces qui vont ensemble et ne pas trop multiplier le nombre d'espèces différentes.

⇒ La taille de l'arbre adulte

Projeter la taille des plants pour leur laisser la place de se développer.

⇒ Les contraintes de voisinage

S'informer sur les lois concernant les distances à respecter au niveau des bords de route, limites de propriétés, ...

Les arbres de moins de 2 m de haut peuvent être plantés à 0,50 m de la limite entre deux propriétés, ceux de plus de 2 m de haut, doivent être plantés à 2 m



⇒ Les objectifs de la plantation

Choisir la fonction prioritaire que vous voulez donner à vos arbres et y adapter la structure et les espèces : brise-vent, écran protecteur, ombre, biodiversité, production, ...

⇒ Les données écologiques

Se renseigner sur les conditions de milieu pour y adapter les espèces : sol acide ou calcaire, terrain sec ou humide, ombre ou soleil, ...

10 RÈGLES A SUIVRE

